

PROGRAMME

Ingénieur de Spécialité

Environnement et Gestion des Risques

Institut de Chambéry



DEVENIR INGÉNIEUR PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE OU DE LA FORMATION CONTINUE

Devenir ingénieur de spécialité, c'est faire le choix d'une **formation en alternance**. C'est également **développer ses compétences scientifiques et technologiques au cœur des entreprises**, donc en prise directe avec les préoccupations industrielles du moment. Faire le choix d'Arts et Métiers, c'est choisir un environnement pédagogique de premier plan. L'ensemble vous garantissant la **meilleure employabilité** en tant qu'ingénieur.

L'institut de Chambéry vous propose une formation permettant de garantir la sécurité des hommes et des moyens, le respect de l'environnement et des réglementations, d'intégrer la maîtrise des risques dans le management global et d'intervenir dans le développement des process de production. La formation est donc ouverte à l'ensemble des secteurs industriels : transport, santé, agro-alimentaire, énergie, etc. Elle dure 3 ans et comporte des modules scientifiques, technologiques ou encore managériaux. Elle intègre, comme toutes les formations d'ingénieur, une mobilité à l'étranger pour vous préparer à une carrière internationale dans un contexte multiculturel.

POINTS FORTS

- Un diplôme validé par la Commission des Titres d'Ingénieur
- Des cours dispensés en partie par des intervenants du monde professionnel
- Des évaluations basées en partie sur des projets réalisés en entreprise
- Une pédagogie variée : cours magistraux, mise en situation, TP,...
- Des sessions d'alternance évoluant de 1 à 3 semaines au fil des 3 ans
- Un accompagnement personnalisé par l'école et par l'entreprise
- Une excellente intégration professionnelle

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un DUT/BUT, d'un BTS ou d'une L3 ou être issu(e) d'une classe préparatoire (CPGE, TSI, ATS)
- Être admis par le jury après étude du dossier de candidature et entretien
- Pour un parcours en apprentissage :
 - Satisfaire aux conditions d'accès à un contrat d'apprentissage
 - Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans le délai imparti
- Pour un parcours en formation continue :
 - Disposer de l'accord de votre employeur pour votre implication dans la formation d'ingénieur et sa prise en charge

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance avec des périodes en entreprise et des périodes école. Cours et travaux dirigés en présentiel.

TARIF

11 000€/an

Dans le cadre du contrat d'apprentissage la scolarité est gratuite et rémunérée pour l'apprenti, le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO et l'entreprise le cas échéant.



Candidatez sur la page de la formation
sur notre site web :
www.artsetmetiers.fr

CANDIDATURE

Dépôt d'un dossier de candidature dématérialisé entre janvier et mai avant la rentrée visée.

Évaluation, sélection des candidats et aide à la recherche d'entreprises partenaires de mars à juillet avant la rentrée visée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'ingénieur·e en Environnement et Gestion des Risques (EGR) a pour responsabilité la prévention des risques industriels et environnementaux (protection des infrastructures, des biens et de l'environnement), et professionnels (sécurité et santé de l'homme au travail).

L'ingénieur·e a une formation scientifique étendue. L'ingénieur·e EGR participe aux processus de fabrication et à l'approche produit : innovation et démarche d'éco-conception.

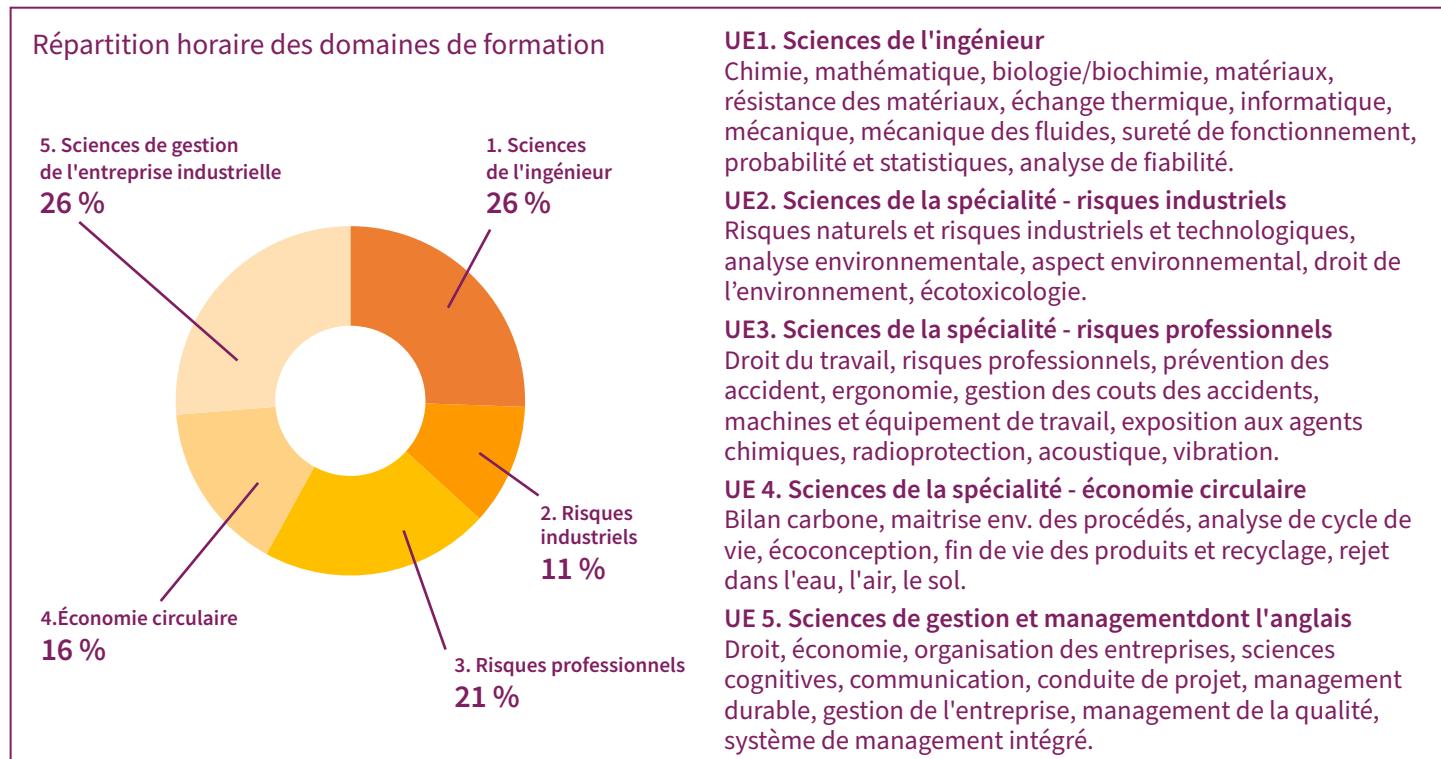
L'ingénieur·e est capable de :

1. Garantir la sécurité des hommes et des moyens, le respect de l'environnement et des règlementations,
2. Intégrer la maîtrise des risques dans le management global,
3. Assurer l'interface auprès des différents interlocuteurs de l'entreprise,
4. Intervenir dans le développement des process de production : maîtrise énergétique, procédés propres...
5. Intégrer l'approche produit : innovation, démarche d'éco-conception et cycle de vie.

FORMATION

Contenu :

40% à l'école et 60% en entreprise



PASSERELLE ET/OU ÉQUIVALENCE

Les élèves diplômés peuvent poursuivre leurs études en Doctorat, MBA ou Mastère Spécialisé.

MOBILITÉ

Mobilité internationale de 12 semaines obligatoire dans le cadre de la diplomation.



INSERTION PROFESSIONNELLE

Les élèves diplômés sont destinés à devenir ingénieurs Hygiène Sécurité Environnement, ingénieurs environnement et développement durable, ingénieurs d'études, conseil et audit en gestion et prévention des risques, ingénieurs éco-conception, produit et process.

90 %
insertion
professionnelle
à 6 mois

26
apprenants
par promotion

95 %
des apprenants
obtiennent
leur diplôme

En partenariat avec



ACCESIBILITÉ

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap, si vous êtes concernés, vous pouvez nous contacter afin de voir si un accompagnement spécifique peut être engagé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dans le cadre des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, la scolarité est gratuite et rémunérée.

Lieu de formation : Institut Arts et Métiers de Chambéry et campus Arts et Métiers de Cluny pour un semestre

Contacts

Académique : Véronique PERROT-BERNARDET
E-mail : vpb@ensam.eu

Administration : Lydie BIDAL
E-mail : lydie.bidal@ensam.eu

Plus d'informations sur
www.artsetmetiers.fr
Rubrique Programmes/Ingénieurs de spécialité

